

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2630

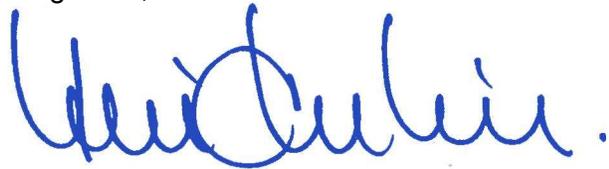
AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que lors de la séance ordinaire tenue le 24 mars 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2630 intitulé :

« Règlement encadrant et régissant
l'aménagement de terrasses
commerciales sur le domaine public »

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 25^e jour de mars 2025.

Le greffier,



René Chevalier